

Bilan de mi-mandat

Ce bilan de mi-mandat, s'il n'est pas exhaustif, marque bien des changements intervenus depuis 3 ans.

Les réalisations restent cependant en deçà de ce qui serait nécessaire.

20 ans de retard ne se rattrapent pas facilement mais l'important est d'avoir redonné à la ville l'impulsion qui lui manquait jusqu'ici. Bien sûr, on pourra toujours comparer ce qui ce fait ailleurs, avec beaucoup plus d'argent, dans la continuité d'un, voire de plusieurs mandats. Telle n'est pas encore notre situation.

Mais les choix que nous avons faits ensemble en mars 2008 restent bien valides. On peut le mesurer à l'aune des attentes toujours renouvelées de services publics, d'entretien et de construction de nouveaux équipements, d'intervention municipale dans de nombreux domaines.

Avec les Assises de la Ville, il est clair que la demande ne va pas vers moins de puissance publique. Au contraire de ceux qui tentent de nous imposer une gestion appauvrie dotée de services rabougris, nous affirmons le droit imprescriptible des Roisséens à bénéficier de services publics efficaces.

C'est simplement la mise en place des principes de justice et d'équité, principes qui ne peuvent rester à la seule charge des communes. L'État devrait, en la matière, se soumettre à ses propres obligations, tant pour le gouvernement seule l'austérité semble de rigueur.

Nous vous souhaitons une bonne année 2012.

Olivier COPIN

Président du groupe CRC